



FRONT COMMUN SYNDICAL DE L'ENSEIGNEMENT

Respectez notre métier S.V.P. !

Nous exerçons un métier passionnant, mais difficile. Actuellement un enseignant sur deux abandonne le métier dans les cinq premières années.

Notre exigence : la garantie de pouvoir assurer un enseignement de qualité pour tous les élèves dans la dignité et des conditions de travail décentes.

- En moyenne, un enseignant consacre à son métier plus de 40 heures par semaine comprenant :
 - les heures en classe (devant les élèves) et les activités de remédiation
 - les heures de surveillance, accueil, concertation, participation aux réunions, formation,...
 - le temps à domicile consacré aux préparations, corrections, documentations, recherches,...

Les mesures d'économies présentées par la Ministre nous imposeraient des prestations supplémentaires non rémunérées. Les conséquences sur l'emploi de nos jeunes collègues seraient désastreuses.

- 2500 à 3000 emplois perdus = autant de chômeurs en plus. Nous n'acceptons pas que l'école paie la crise par une diminution du volume de l'emploi. Les élèves seraient également et une fois de plus préjudiciés par un encadrement pédagogique insuffisant.
- Jeter le discrédit sur la profession ne sert ni les enseignants, ni les élèves, ni les parents.

Le Gouvernement de la Communauté française doit plutôt, comme il s'y est engagé dans sa Déclaration de Politique Communautaire, « soutenir les enseignants dans l'exercice de leur métier » au lieu de les démotiver et les culpabiliser.

Ce Gouvernement doit prioritairement investir dans la lutte contre l'échec scolaire pour amener une réduction du nombre des redoublements (dont le coût annuel est actuellement estimé à 370 millions pour le seul enseignement obligatoire).

Nous réclamons simplement que le Gouvernement nous donne les moyens nécessaires et suffisants à « un enseignement d'excellence pour tous », enseignants et apprenants.